



COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 27 août 2018

Irrigation

Le niveau de coupure d'été est franchi dans les bassins suivants :

- **Bassin du Clain**
- **Bassin de la Gartempe**

Pour le bassin du Clain – sous-bassin de la Vonne :

Le débit seuil de coupure d'été est franchi à l'indicateur de Cloué dans le sous-bassin de la Vonne , Bassin du Clain .

Les prélèvements d'eau en rivière à usage d'irrigation rattachés à l'indicateur de Cloué sont interdits à compter du mercredi 29 août 2018, 8h.

Pour le bassin de la Gartempe :

Le débit seuil de coupure d'été est franchi à l'indicateur rivière de Montmorillon Bassin de la Gartempe .

Les prélèvements d'eau en rivière à usage d'irrigation rattachés à l'indicateur de Montmorillon sont interdits à compter du mercredi 29 août 2018, 8h.

Conformément à l' arrêté cadre, la préfète a signé le 27 août 2018 un arrêté dans ce sens.

Les dispositions de ces arrêtés sont applicables à partir de 8 h le mercredi 29 août 2018.

Contact presse

Nathalie BRIONNET – Adjointe à la responsable du Service de Communication Interministérielle
Préfecture de la Vienne – nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr – 05.49.47.24.76